

SYNGEAR FG-220

Version Date de révision:

3.0 2024-08-12 Date de dernière parution: 2022-08-04 Date de la première version publiée: 2021-

Date d'impression:

2024-08-13

10-29

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit SYNGEAR FG-220

No. d'article 340147

Autres moyens d'identification

Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur Klüber Lubrication NA LP

> 9010 County Road 2120 Tyler, Texas 75707

USA

Phone: +1 903 534 8021 Fax: +1 903 581 4376 info@us.kluber.com

Klüber Lubrication NA LP 32 Industrial Drive

Londonderry, NH 03053

USA

Phone: +1 603 647 4104 Fax: +1 603 647 4106 info@us.kluber.com

Adresse e-mail de la personne responsable de

FDS

mcm@us.kluber.com

Numéro d'appel d'urgence +1 517 545 7070 NCEC

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Huile de graissage

Restrictions d'utilisation Réservé aux utilisateurs professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2



SYNGEAR FG-220

Date de révision: Version 3.0

2024-08-12

Date de dernière parution: 2022-08-04 Date de la première version publiée: 2021-

Date d'impression: 2024-08-13

10-29

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger Susceptible de nuire à la fertilité.

Conseils de prudence Prévention:

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les

précautions de sécurité.

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un

équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un

médecin.

Stockage:

Garder sous clef.

Elimination:

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination

des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange Mélange

Nature chimique huile synthétique hydrocarbonée

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synon yme	NoCAS	Concentration (% w/w)
· ·	benzénamine, N-phényl-, produits de	68411-46-1	Secret commercial (>= 0.1 _ < 1 *)



SYNGEAR FG-220

Date de dernière parution: 2022-08-04 Date d'impression: Version Date de révision: 3.0

2024-08-12 Date de la première version publiée: 2021-2024-08-13

10-29

triméthyl-2,4,4 pentène réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation Appeler un médecin.

Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes

persistent, requérir une assistance médicale.

Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou

d'arrêt respiratoire.

En cas de contact avec la

peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas

d'apparition d'une irritation qui persiste. Laver les vêtements avant de les remettre.

Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les

réutiliser.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas de contact avec les

veux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous

les paupières. Pendant au moins 10 minutes.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion Amener la victime à l'air libre.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne PAS faire vomir. Appeler un médecin. Se rincer la bouche à l'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Principaux symptômes et

effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

Aucun symptôme connu ou attendu.

Avis aux médecins Traiter de façon symptomatique.

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel



SYNGEAR FG-220

Version 3.0

Date de révision: 2024-08-12

Date de dernière parution: 2022-08-04 Date de la première version publiée: 2021Date d'impression: 2024-08-13

10-29

Moyens d'extinction

appropriés

: Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool,

de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction

inappropriés

Jet d'eau à grand débit

Produits de combustion

dangereux

Oxydes de carbone

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des

problèmes de santé.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser entrer en contact avec le sol, les eaux de

surface ou souterraines.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau

absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales /

nationales (voir chapitre 13).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger

: Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.





SYNGEAR FG-220

Version 3.0

Date de révision: 2024-08-12

Date de dernière parution: 2022-08-04 Date de la première version publiée: 2021Date d'impression: 2024-08-13

10-29

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Eviter le contact avec les yeux, la bouche et la peau. Eviter le contact avec la peau et les vêtements.

Ne pas ingérer. Ne pas remballer.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ces instructions de sécurité s'appliquent aussi aux

emballages vides qui peuvent contenir encore des résidus du

produit.

Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conditions de stockage

sures

: Conserver dans le conteneur d'origine.

Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker

verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Stocker en tenant compte des législations nationales

spécifiques.

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre

technique

Ne manipuler qu'à un poste équipé d'une aspiration au point

d'émission (ou d'une autre ventilation appropriée).

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Filtre de type : Filtre de type A-P

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile

Délai de rupture : > 10 min Indice de protection : Classe 1

Remarques : Porter des gants de protection. Le temps de pénétration

dépend, entre autres choses de la matière, de l'épaisseur et du type de gants et doit donc être mesuré dans chaque cas.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du : Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la



SYNGEAR FG-220

Version 3.0

Date de révision: 2024-08-12

Date de dernière parution: 2022-08-04 Date de la première version publiée: 2021Date d'impression: 2024-08-13

10-29

corps

concentration et les quantités de substances dangereuses, et

les spécificités du poste de travail.

Mesures de protection

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance

dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène

Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau

exposée soigneusement après manipulation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : > 315 °C

Point d'éclair : > 260 °C

Méthode: Creuset fermé Cleveland

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite

d'inflammabilité supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible



SYNGEAR FG-220

Version 3.0

Date de révision: 2024-08-12

Date de dernière parution: 2022-08-04 Date de la première version publiée: 2021Date d'impression: 2024-08-13

10-29

/ Limite d'inflammabilité

inférieure

Pression de vapeur : < 0.001 hPa (20 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 0.848 (20 °C)

Substance de référence: Eau

La valeur est calculée.

Masse volumique apparente : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposition

: Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : env. 206 mm2/s (40 °C)

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Point de sublimation : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de dangers particuliers à signaler.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

normales d'utilisation.



SYNGEAR FG-220

Version Date de révision:

3.0 2024-08-12

Date de dernière parution: 2022-08-04

Date de la première version publiée: 2021-

10-29

Date d'impression:

2024-08-13

Conditions à éviter : Pas de conditions à remarquer spécialement.

Matières incompatibles : Pas de matières à signaler spécialement.

Produits de décomposition

dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par voie

cutanée

Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

Composants:

benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie

cutanée

DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Composants:

benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:

Espèce : Lapin

Evaluation : Pas d'irritation de la peau Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Pas d'irritation de la peau



SYNGEAR FG-220

Date de dernière parution: 2022-08-04 Version Date de révision: Date d'impression: 3.0

2024-08-12 Date de la première version publiée: 2021-2024-08-13

10-29

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques Ces informations ne sont pas disponibles.

Composants:

benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:

Espèce Lapin

Résultat Pas d'irritation des yeux Evaluation Pas d'irritation des yeux Méthode OCDE ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Composants:

benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:

Espèce Cochon d'Inde

N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire. Evaluation

Méthode OCDE ligne directrice 406

Résultat N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

Génotoxicité in vitro Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité

Produit:

Remarques Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le

développement du fœtus

Remarques: Donnée non disponible





3.0



SYNGEAR FG-220

Version Date de révision:

2024-08-12

Date de dernière parution: 2022-08-04 Date de la première version publiée: 2021-

Date d'impression: 2024-08-13

10-29

Composants:

benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:

Toxicité pour la reproduction : - Fertilité -

- Evaluation

Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la

fertilité, lors de l'expérimentation animale.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Remarques Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Remarques Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée

Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité par aspiration

Produit:

Ces informations ne sont pas disponibles.

Information supplémentaire

Produit:

L'information fournie est basée sur les données des Remarques

composants et de la toxicologie de produits similaires.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons

Remarques: Toxique pour les organismes aquatiques, peut

entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique.



SYNGEAR FG-220

Version Date de révision:

3.0 2024-08-12

Date de dernière parution: 2022-08-04 Date de la première version publiée: 2021Date d'impression: 2024-08-13

10-29

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes

Remarques: Donnée non disponible

Composants:

benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 51 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Elimination physico-chimique : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:

Biodégradabilité : aérobique

Inoculum: boue activée

Résultat: Pas rapidement biodégradable

Biodégradation: 1 %



SYNGEAR FG-220

Version 3.0

Date de révision: 2024-08-12

Date de dernière parution: 2022-08-04 Date de la première version publiée: 2021-

10-29

Date d'impression:

2024-08-13

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

BPL: oui

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 5.2 - 10.82

Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

Répartition entre les compartiments environnementaux

Remarques: Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique

supplémentaire

: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

ne pas éliminer avec les ordures ménagères.

Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les

réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés

doivent être éliminés comme ayant été utilisés.

Eliminer les déchets de produits ou les conteneurs usagés



SYNGEAR FG-220

Date de révision: Date de dernière parution: 2022-08-04 Date d'impression: Version 3.0

2024-08-12 Date de la première version publiée: 2021-2024-08-13

10-29

conformément à la réglementation locale.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Numéro ONU UN 3082

Nom d'expédition des MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

Nations unies L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

Classe 9 Ш Groupe d'emballage Etiquettes 9

IATA-DGR

UN/ID No. UN 3082

Nom d'expédition des Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

Nations unies

9 Classe Groupe d'emballage Ш

Miscellaneous Dangerous Goods Etiquettes

Instructions de 964

conditionnement (avion

cargo)

Instructions de 964

conditionnement (avion de

ligne)

Dangereux pour oui

l'environnement

Code IMDG

Numéro ONU UN 3082

Nom d'expédition des ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

Nations unies N.O.S.

Classe 9 Groupe d'emballage Ш Etiquettes 9 **EmS Code** F-A, S-F Polluant marin oui

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil **IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Remarques : L'expédition par voie terrestre sous DOT n'est pas



SYNGEAR FG-220

Version Date de révision: 3.0 2024-08-12

Date de dernière parution: 2022-08-04 Date de la première version publiée: 2021Date d'impression: 2024-08-13

10-29

réglementée ; cependant, il peut être expédié selon la classification de danger applicable pour faciliter le transport multimodal impliquant l'OACI (IATA) ou l'OMI., Expédition par voie terrestre comme produit non-réglementé par le TMD ; cependant, il peut être expédié selon la classification de risque applicable pour faciliter le transport multimodal

impliquant l'OACI (IATA) ou l'OMI.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Shipment by ground under DOT is non-regulated; however it

may be shipped per the applicable hazard classification to facilitate multi-modal transport involving ICAO (IATA) or IMO., Shipment by ground under TDG is non-regulated; however it may be shipped per the applicable hazard classification to facilitate multi-modal transport involving ICAO (IATA) or IMO.

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des



SYNGEAR FG-220

Version Date de révision: Date de dernière parution: 2022-08-04 Date d'impression: 3.0 2024-08-12 Date de la première version publiée: 2021- 2024-08-13

10-29

substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. -Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT -Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 2024-08-12 Format de la date : mm/jj/aaaa

Les changements effectués par rapport à la version précédente sont surlignés dans la marge de gauche. Cette version remplace toutes les versions précédentes.

La présente fiche de données de sécurité s'applique uniquement à des produits contenus dans des emballages et portant des étiquetages d'origine. Les informations qu'elle contient ne peuvent être reproduites ou modifiées sans notre consentement écrit explicite. Toute transmission de ce document est uniquement autorisée dans l'étendue prévue par la loi. Une diffusion plus large, en particulier une diffusion publique de nos fiches de données de sécurité (par exemple, sous forme de téléchargement sur Internet) n'est pas autorisée sans notre consentement écrit explicite. Conformément aux prescriptions légales, nous mettons à la disposition de ses clients nos fiches de données de sécurité modifiées. Il relève de la responsabilité du client de transmettre des fiches de données de sécurité et d'éventuelles modifications qui y ont été apportées à ses propres clients, collaborateurs et autres utilisateurs du produit, la transmission s'effectuant conformément aux prescriptions légales. Nous n'assumons aucune garantie pour le caractère actuel des fiches de données de sécurité que des utilisateurs se voient remettre par des tiers. L'ensemble des informations et des instructions contenues dans la fiche de données de sécurité a été établi selon les meilleures con naissances et se base sur les informations existantes qui sont à notre disposition le jour de la publication. Les indications se destinent à décrire le produit en termes de mesures de sécurité nécessaires ; elles ne constituent pas une garantie pour l'existence de caractéristiques ou elles ne garantissent pas le caractère adéquat du produit dans le cas particulier pas plus qu'elles n'établissent pas un rapport de droit contractuel. L'existence



SYNGEAR FG-220

Version Date de révision: 3.0

2024-08-12

Date de dernière parution: 2022-08-04 Date de la première version publiée: 2021Date d'impression: 2024-08-13

10-29

d'une fiche de données de sécurité pour une juridiction particulière ne signifie pas nécessairement que l'importation ou l'utilisation dans cette juridiction est légalement autorisée. Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à votre interlocuteur commercial compétent ou au partenaire commercial agréé.